

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	86 (2014)
Heft:	3
Vorwort:	Éditorial
Autor:	Clémençon, Patrick

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chères lectrices, chers lecteurs,

«Je pense sincèrement que les établissements bancaires sont plus dangereux que des armées régulières.» Cette citation n'est pas celle d'un économiste dissident du XXI^e siècle. Encore moins celle d'un activiste de gauche de tendance anarchisante. Non. Elle date de 1816 et émane d'un illustre président des Etats-Unis, l'un des pères fondateurs et co-auteur de la fameuse Déclaration d'indépendance de ce futur empire. Ironie du sort, le portrait de Thomas Jefferson figure aujourd'hui sur tous les billets de deux dollars qui s'échangent de par le vaste monde.

De nos jours, le système bancaire est bancal. Dérégulé à outrance depuis les années 70 par une oligarchie avide de profit immédiat et doublé depuis les années 90 par l'émergence de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui les banques de l'ombre¹ (shadow banking), le système financier a récemment dangereusement endetté de nombreux Etats (à la suite de la crise des subprimes en 2007-2009), mettant en péril les fondements même de la démocratie par le biais de politiques d'austérité aveuglément imposées un peu partout par des politiciens pris en otage par la caste dominante des économistes néolibéraux (p. 34).

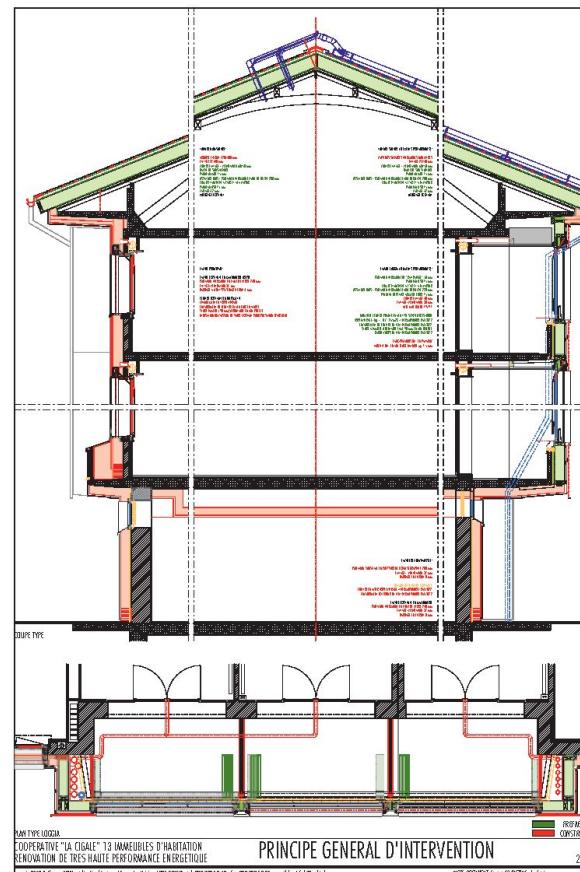
Or, alors même que l'économie peine à se relever des dégâts causés par la crise financière de 2009, diverses banques d'investissement font à nouveau frémir Wall Street avec une nouvelle titrisation immobilière, dont certains prédisent d'ores et déjà l'effondrement aux alentours de 2016-17, avec le risque d'une nouvelle crise financière (pp. 6-13).

On le voit, le logement n'échappe pas à l'avidité des spéculateurs. Sa pénurie ne fait qu'en attiser les excès, même si, en Suisse, il est clairement stipulé dans la Constitution fédérale que «La Confédération et les cantons s'engagent, en complément de la responsabilité individuelle et de l'initiative privée, à ce que toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables» (art. 41, al. 1, let. e Cst.).

Un des meilleurs moyens de lutter contre la spéculation immobilière, c'est la coopérative d'habitation, un maître d'ouvrage d'utilité publique qui produit du logement de qualité à prix coûtant sur le marché immobilier, hors de toute forme de spéculation et dans le respect de la dignité humaine.

Très bonne lecture, et à bientôt, pour suivre les actualités sur www.habitation.ch

Patrick Clémenton



¹ Les banques de l'ombre sont définies comme un système d'intermédiation du crédit impliquant des entités et des activités se trouvant potentiellement à l'extérieur du système bancaire, et donc non soumis aux dérisoires tentatives de régulation du système financier.